



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE  
DU 16 JANVIER 2018**



Le seize janvier deux mille dix-huit (16/01/2018), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le onze janvier deux mille dix-huit (11/01/2018), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

<u>Membres en exercice :</u>	19
<u>Présents :</u>	PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – MOLLÉ Nathalie - RICHARD Evelyne - COUSSEAU Félix - AUBRET Béatrice - BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole –FRADET Jean-Pierre - GUIET Jérôme - MACÉ Caroline - LETARD Céline - PAILLAT Céline - RABILLÉ Laurent - RENAUD Stéphane - RICOLLEAU François
<u>Absents ou Excusés :</u>	DELAUVAUD Christine - BARTHÉLÉMY Éric
<u>Pouvoirs :</u>	BARTHÉLÉMY Éric à RABILLÉ Laurent
<u>Secrétaire de séance :</u>	MOLLÉ Nathalie

**1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu du 5 décembre 2017 est approuvé

**2. ☞ Fonctionnement de la commune**

**A. Autoconsommation électrique**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Région des Pays de la Loire a lancé un appel à projets « développement d'installations photovoltaïques exemplaires en autoconsommation ».

En partenariat avec l'ADEME et ENEDIS, la région souhaite impulser une dynamique économique vertueuse en lançant un appel à projets pour soutenir les installations exemplaires et innovantes en autoconsommation partielle ou totale s'inscrivant dans la stratégie SMILE de développement des réseaux électriques intelligents.

Monsieur le Maire souhaite étudier la faisabilité d'un projet en autoconsommation en partenariat avec principalement les commerces de l'espace La fontaine.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à faire des démarches pour répondre à l'appel à projet de la Région**

**B. Personnel**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Marie FRAPPIER sera remplacée par Cécile MICOUD.

### 3. Commission Finances-urbanisme : Modification du PLU

Vu l'ordonnance N°2012-11 du 5/1/2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme, et modifiant les conditions de mise en œuvre de la modification simplifiée.

Monsieur ROY rappelle au conseil municipal que ce dernier a souhaité, lors de sa dernière séance, engager une modification du règlement de la zone A du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 juillet 2016.

Depuis, le dernier conseil, une erreur graphique a également été relevée.

De ce fait, cette erreur matérielle (différence entre plan arrêté et plan approuvé) va également être corrigée.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

**SOUHAITE engager la modification n°0.2 du PLU**

**CHARGE le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne d'accomplir cette modification.**

### 4. Commission Patrimoine : Aménagement de sécurité

Monsieur ROUTHIAU informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement sur la RD100a vont débiter le 5 février.

Pour exécuter ces travaux dans de bonnes conditions et pour assurer la sécurité de tous, la circulation sera interdite.

La population va être avertie par circulaire municipale. Les 5 riverains impactés vont être reçus en mairie le samedi 27 janvier

Une rencontre avec les transports scolaires se tiendra mercredi 17 janvier à 16h30

### 5. Commission Communication

Madame MOLLÉ informe le conseil municipal que le Club 85 a été vendu. Après contact, les nouveaux propriétaires maintiennent les engagements pris, vis-à-vis de nos associations, par M et Mme MOIZEAU

### 6. Commission Enfance Jeunesse :

#### A. Bilan vacances Noël

Madame RICHARD donne la fréquentation pour Espace Mômes et Espace jeunes durant les vacances de Noël. Elle précise que les espaces étaient fermés du 26 au 29 décembre.

#### Espace Mômes :

Mardi 2 :	9 enfants le matin	7 l'après midi
Mercredi 3 :	10 enfants le matin	6 l'après midi
Jeudi 4 :	21 enfants le matin	20 l'après-midi (sortie Haras)
Vendredi 5 :	18 enfants le matin	16 l'après midi

### Espace Jeunes :

Mardi 2 :	7 jeunes
Mercredi 3 :	3 jeunes
Jeudi 4 :	3 jeunes
Vendredi 5 :	11 jeunes

Madame RICHARD informe le conseil qu'Espece mômes souhaite aller au cinéma d'Aizenay pendant les vacances

Il convient d'en fixer les tarifs

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ADOPTE les tarifs suivants**

### Espace Mômes :

**Sortie Cinéma (Aizenay) : 3 € en plus de la journée ou ½ journée normale**

## **B. Camp 10-14 ans**

La commission enfance jeunesse souhaite propose un camp d'été pour les 10-14 ans.

De ce fait une réunion est prévue le jeudi 25 janvier à 20h à Pré vert. Un flyer sera distribué aux 10-14 ans pour les avertir.

## **7. ☞ Commission Action Sociale**

Monsieur COUSSEAU informe le conseil municipal que la commune dispose de 2 logements vacants dans le village de la vallée verte. Ces logements sont à destination des personnes âgées ou en situation d'handicap.

## **8. ☞ Communauté de Communes Vie et Boulogne**

### **A. Commissions Communautaires**

#### **1. Social**

Monsieur COUSSEAU fait le compte-rendu de la commission social et surtout le plan d'actions prévues suite à l'analyse des besoins sociaux :

- Un Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant (LAEP)
- Un REAAP (réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) local
- Mise en place de projets communs entre les structures jeunesses
- Un réseau et d'un guichet unique « petite enfance »
- Transport à la demande
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

#### **2. Habitat**

Madame BROSSARD fait le compte-rendu de la commission Habitat :

Les partenaires SOLIHA (sur ex pays de Palluau) et HATEIS (sur ex CCVB) ont été reconduits pour les aides Habitat.

Il sera désormais possible de demander un acompte lors des travaux

La commission participera également à l'élaboration du PLUiH, pour le volet Habitat.

## **B. Bureau communautaire**

Monsieur le Maire fait une synthèse du bureau communautaire du 15/01 :

- réorganisation des commissions va se faire de ce fait, il conviendra de revoir la répartition des représentants communaux :
  - o Suppression des commissions « action éducative » et « mutualisation »
  - o Création des commissions « développement durable » et « cycle de l'eau »
- Reprise des missions du CLIC par le département et la CCVB (volet prévention des risques essentiellement).
- PLUiH : lancement de la phase PADD
- Les taxes d'aménagement dues aux zones économiques reviennent à la CCVB à compter du 1.01.2018

## **9. ☞ Points divers**

### **A. Foyer Rural – restaurant scolaire**

Une visite, pour les élus, est programmée le samedi 24 mars à 10h30

### **B. Dates à retenir**

8 mai : cérémonie à La Genétouze

11 novembre : cérémonie à La Genétouze

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

13 février  
20 mars  
10 avril  
15 mai  
12 juin  
10 juillet  
4 septembre  
2 octobre  
6 novembre  
11 décembre